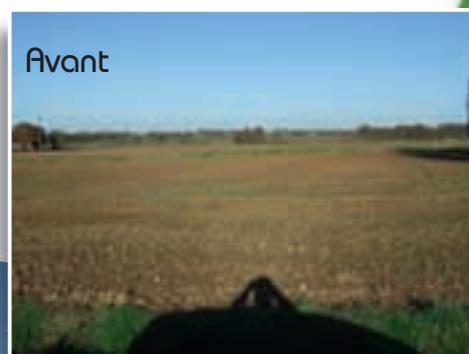


Louvigné de Bais



Ce printemps 2017 va être marqué par plusieurs nouveautés sur notre commune de Louvigné de Bais.

Les travaux concernant la ligne à grande vitesse étant terminés et les essais de circulations des trains étant en cours, l'exploitation commerciale des tgv verra le jour pour la mi-juillet. Une première nouveauté pour nous qui devons nous habituer à ces passages à grande vitesse. Mais c'est aussi un point fort d'attractivité de notre région qui nous mettra à 1h30 de Paris. Les terrains encore délaissés le long de la voie ferrée seront sous peu proposés à la vente aux riverains des dites parcelles.

Découlant de la réorganisation foncière engendrée par la ligne à grande vitesse, les chemins de notre commune ont été quelque peu modifiés. Nous pouvons désormais bénéficier d'un circuit de plus de 11km ayant quelques variantes plus courtes tout autour du bourg et des lieux dits. Pour les mettre en valeur, le conseil municipal et les associations de Louvigné vous proposent une journée de découverte de ces nouveaux circuits pédestres. Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 17 septembre prochain pour une journée « chemins en fête » de 10h à 17h. Chacun pourra à son rythme et selon son choix découvrir ou redécouvrir au gré d'une promenade le patrimoine de notre commune. Nous bénéficierons aussi, tout au long des différents tracés, de plusieurs animations proposées par les associations. Un parcours familial un peu moins long sera proposé avec un point fort situé sur l'Espace Détente de notre commune où il sera possible de se restaurer. Une belle fête en perspective pour chacun. Nous remercions au passage l'initiative des jeunes de Louvigné qui ont organisé une journée de nettoyage de notre commune pour sensibiliser chacun à notre responsabilité écologique.

Plusieurs chantiers de travaux vont démarrer ou se poursuivre. Courant mai ce sera le lancement de la salle multifonction située chemin des diligences. La tranche 2 (façade est) de la rénovation de notre église est en cours et sera suivie par la tranche 3 (façade nord). La Chapelle St Job nécessitant aussi des rénovations, nous verrons sous peu des ouvriers y travailler. Pour cette dernière, un projet d'association est en cours afin que jeunes et moins jeunes échangent leur savoir-faire et s'allient pour la restauration de ce haut lieu de notre patrimoine communal. Enfin la réflexion et la concertation avec les spécialistes de la santé de notre commune étant bien avancées, les études sur le projet d'un centre médical louvignéen se précisent.

Pour finir, ce printemps verra aussi de nombreux changements qui feront suite aux différentes élections à venir. Nous avons voté pour notre futur président de la république les 23 avril et 7 mai, puis nous voterons pour les législatives les 11 et 18 juin. Je vous encourage tous à venir nombreux aux urnes pour les prochaines échéances.

Je vous souhaite à tous un bon printemps 2017.

Sandrine CLEMENT – adjointe aux affaires rurales

Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
1 à 5	Vie communale Autorisations d'urbanisme CCAS Etat civil Bibliothèque Accueil de loisirs Nouveau commerçants et artisans
6 à 10	Actualité municipale Environnement et urbanisme Travaux Culture et communication Budget 2017 Subventions 2017 Loisirs, Enfance et Jeunesse
11 à 15	Informations municipales Horaires mairie Agence postale Argent de poche Recensement militaire Stop pub Calendrier des manifestations Formation 1 ^{er} secours UNICEF SMICTOM Carte d'identité Service civique Entretien des espaces communaux Calendrier des manifestations Festival DèsArticulés Sondage
16 à 20	Informations diverses Le Relais Passeport Véolia ERDF devient ENEDIS Impôt sur le revenu Secours Populaire SMICTOM Famille d'accueil Apprentissage, une voie d'avenir Maison de la consommation Vitré recherche des bénévoles Marmite des Mots Parents & ados
21 à 24	Vie scolaire Charles Perrault Envol APEL / ENVOL Ecole privée Saint Patern APEL
25 à 36	Vie associative CSF Anciens Combattants Club Amitiés et Loisirs Arts Plastiques Cabarets du Cœur La Vigne au loup Dynamic Gym Playmo Adventure 35 Chasse Les Ptites raquettes Volley
P 36 de couv	Ligne LGV avant/après

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Philouze Yannick** - 1 résidence du Breil : fenêtre de toit
- ✓ **Desbordes Marie-Paule**, 5 rue du Val, fenêtre de toit
- ✓ **Poirier Joël**, la Mancellière, mur de soutien et clôture coté mare
- ✓ **Brunet Patrice**, 7 résidence les Prés Verts, clôture
- ✓ **Santerre Julien**, le Bas Rampon, fenêtre de toit
- ✓ **Desilles Marcel**, 5 rue des frères Amyot d'Inville, porte et portillon sous préau
- ✓ **Marion Loïc**, le Bas Rampon, extension bâtiment de stockage
- ✓ **Brocard François**, 13 chemin de la Bodinière, verrière sur cour
- ✓ **Couvert François**, 21 rue Mme de Sévigné, dalle béton formant préau en sous-sol
- ✓ **Geffroy Emmanuel**, 7 lot les Vallons, extension d'une maison d'habitation

Permis de construire accordés

- ✓ **Commune de Louvigné de Bais** - Chemin des Diligences : Salle multifonction
- ✓ **Logeais Johan**, 4 place de la Mairie - Changement de Vitrine

Centre Communal d'Action Sociale

Le 28 janvier, une centaine de personnes se sont réunies à la salle polyvalente pour un après-midi détente, suite à l'invitation du CCAS.

L'après-midi a débuté par la prestation d'Hervé Désilles et son musicien qui ont offert une animation de qualité, interprétant chansons et sketches avec beaucoup d'humour. Les chansons ont été reprises en chœur et cha-

cun a beaucoup ri des histoires drôles d'Hervé et surtout de sa remarquable imitation de Bourvil.

Après le goûter servi par les membres du CCAS, Hervé et Vincent ont proposé de terminer la soirée par quelques pas de danse, et tous sont repartis heureux de ces moments de détente qui font oublier les soucis et les tracas quotidiens.



Etat civil



Naissances :

- ✓ **Sahli Legall Kaïssa**, 4 rue du Gué, née le 18.10.16 à Rennes
- ✓ **Bodin Chloé**, 25 rue des Fontaines, née le 29.11.16 à Rennes
- ✓ **Houdin Durocher Naël**, 7 rue Guy d'Espinay, né le 29.11.16 à Rennes
- ✓ **Geffroy Lylian**, 7 lot les Vallons, né le 5.12.16 à Vitré
- ✓ **Poulard Candice**, 23 rue Guy d'Espinay, née le 28.12.16 à Vitré
- ✓ **Marion Loane**, impasse des Rochettes, née le 09.01.17 à Vitré
- ✓ **Brilland Manoé**, la chardronnais, né le 08.02.17 à Rennes
- ✓ **Lenoble Nila**, 3 rue de l'Entillère, née le 22.02.17 à Rennes
- ✓ **Ousseni Prono Nisa**, 9 rue de Fouesnel, née le 21.02.17 à Rennes
- ✓ **Biennassis Norah**, le Haut Rampon, née le 21.02.17 à Vitré
- ✓ **Henrard Zaja**, 5 rue de la Touche, née le 09.03.17 à Rennes
- ✓ **Champagne Owen**, 19, rue des Saulniers, née le 13.03.17 à Vitré

Décès et Transcriptions :

- ✓ **Perrin Jean**, le 26.12.16 à Vitré
- ✓ **Le Gouic Roger**, le 12.01.17 à Vitré
- ✓ **Louâpre Marie née Lebreton**, le 28.01.17 à Bais
- ✓ **Jouis Bernadette née Monsallier**, le 26.02.17 à Louvigné de Bais
- ✓ **Fouchet Madeleine née Houget**, le 28.03.17 à Vitré
- ✓ **Picault Émile**, le 19.04.17 à Louvigné de Bais

La Bibliothèque

Vous propose :

- 4700 documents imprimés (romans, albums pour la jeunesse, bandes dessinées, mangas, documentaires, livres CD, livres lus). Un classeur des nouveautés est mis à votre disposition
- 21 revues, en nouveauté cette année : I love english for kids
- 380 CD,
- des DVD,
- de la vidéo à la demande, 4260 programmes disponibles
- Le prix des incorruptibles : Un prix pour les enfants de la maternelle au CM2. Les enfants et leurs parents ont jusqu'au 20 mai pour voter
- Le prix « A la foli'ère ». Les lecteurs ont jusqu'au 31 octobre pour lire

les 6 romans de la sélection.

- Des animations gratuites une fois par mois, le jeudi de 9h45 à 10h30 ou de 10h45 à 11h30 : Croq'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans. Animées par fanny de l'association « Histoires de grandir »
- De la diffusion de musique et un casque d'écoute
- Un cahier de suggestions, n'hésitez pas à faire vos demandes

Vous accueille :

Le mercredi de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 15h30 à 18h30

Et le samedi de 10h à 13h

L'équipe de la bibliothèque est composée d'une salariée et de 5 bénévoles.

L'entrée à la bibliothèque est libre et gratuite, seul le prêt est soumis

à une inscription de 8€ par famille. Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 revues, 3 CD et 1 DVD dans la limite de 2 par famille pour 3 semaines.

Vous retrouverez toutes nos actualités sur le blog de la bibliothèque : <http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

La bibliothèque travaille en partenariats avec l'école Charles Perrault / l'école Saint-Patern / le Centre de loisirs / Capucine

Contact : Agathe Lanoës
18, rue Anne de Bretagne
35680 Louvigné de Bais

02 99 76 95 22

bm.louvignedebais@gmail.com



Accueil de Loisirs - Camps d'été

Du 10 au 12 juillet 2017

Camp équitation
Ferme pédagogique de Guignen

Pour les enfants nés entre 2008 et 2011

Au programme :

- 3 séances de poney
- Grands jeux
- Veillées
- Nuits sous tentes

12 enfants maximum encadrés par 2 animateurs

Tarif unique : 80€

(10€ de remise pour ceux
qui participent au covoiturage)

Du 24 au 28 juillet 2017

Camp sportif
Base de plein air Mézières sur Couesnon

Pour les enfants nés entre 2004 et 2008

Au programme :

- Vtt
- Tir à l'arc
- Escalade
- Canoë
- Sortie parc attraction l'ange michel
- Nuits sous tentes

16 enfants maximum encadrés par 2 animateurs

Tarif unique : 120€

(10€ de remise pour ceux
qui participent au covoiturage)



Renseignements et inscriptions : (dossier à retirer au CLSH et en mairie)
Tel : 02 99 49 14 62 (aux heures d'ouverture du CLSH) ou mairie : 02 99 49 00 20
Par mail : clsh.louvignedebais@orange.fr
En mairie : demander Damien (responsable du CLSH)
Fin des inscriptions mercredi 31 mai (dans la limite des places disponibles)

Nouveaux commerçants - artisans

« L'entrepôt »

Dépôt-vente d'objets et mobilier
d'occasion

Que ce soit pour offrir une
seconde vie à vos meubles ou
tout simplement pour changer de
déco, vous êtes les bienvenus.

Nous prenons les meubles en
dépôt-vente ou à l'achat direct
selon estimation

Jours et heures d'ouverture
(et de mise en dépôt) :
du jeudi au dimanche
de 13h30 à 18h30

La Bodinière
35680 Louvigné de Bais
09.99.49.58.65



« Bar la Rozell »

**Rappel : Ouvert le lundi et
du mercredi au dimanche.**

Information :

Une salle pouvant accueillir une trentaine de personnes est à disposition pour les réunions, petit déjeuner, apéritif... Le Bistrot mémoire s'y réunit une fois par mois

Le lundi, la Rozell fait également
« dépôt de pain »

**Nouveau : Prochainement,
vous pourrez tenter votre chance
à « Amigo » jeu de la française
des jeux qui va être installé**

Pour votre information : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet

Environnement et urbanisme

Le conseil :

- Accepte l'adhésion de la commune d'Argentré du Plessis au Syndicat des Eaux de Chateaubourg
- Valide la définition des zones artisanales proposée par Vitré Communauté
- Refuse le transfert de compétence « documents d'urbanisme » à Vitré Communauté
- Accepte l'achat de terrains à la Chardronnais afin d'agrandir la zone artisanale.
- Accorde la demande de busage du gaec de la Gilberdière sur le principe du 50/50.
- Accepte la remise en état du chemin du « Pont Dauphin » très

abimé et met à l'étude celui du Champ Bodin

- Vote les tarifs 2017 pour l'assainissement :

Prix du m³ : 2.05 € - Abonnement par semestre : 4.74 € - Forfait : 9.51 €
- Participation pour raccordement : 344.02 €

- Valide le suivi de la station d'épuration par le conseil départemental ainsi que la nouvelle convention avec Véolia.
- Accepte la mise en révision simplifiée du PLU

- Une **carte des ruisseaux de la commune** est consultable en mairie.

- **Maison médicale** : Le cabinet Louvel est choisi pour faire une

esquisse afin de nous donner une estimation du coût du projet et d'un emplacement potentiel d'implantation.

- **Dégâts agricoles** : les sangliers et les ragondins font des dégâts sur la commune. La société de chasse est alertée.

- **Vente de chemins communaux** : le commissaire enquêteur a donné ses conclusions, seule une parcelle ne peut être entièrement mise en vente. Un compromis sera proposé aux riverains.

- Des **panneaux de signalisation** seront posés pour une meilleure signalétique des commerces et en campagne pour signaler les zones dangereuses.

Travaux

Centre commercial :

Des travaux sont à prévoir dans la boucherie. Ils seront réalisés lors de la fermeture estivale du commerce.

Chapelle St Job :

L'expertise de la chapelle St Job (édifice classé monument historique) montre une nécessité de travaux importants : 176 400 € pour la couverture et charpente (à faire rapidement), puis une restauration extérieure pour 97 800 € et une restauration intérieure pour 118 800 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Ylex.

Eglise :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre en place un mécénat pour le financement des travaux, de mettre en place une convention avec la Fondation du Patrimoine et autorise M. le Maire à signer les pièces du dossier. Il décide de retenir le moins disant pour la mission SPS et contrôle technique : Qualiconsult pour la tranche 2.

Les lots de travaux de la tranche 2 sont attribués à :

L'entreprise Grevet pour la maçonnerie (99739.76 € ht),

L'entreprise Coreum pour la menuiserie (12520 € ht)

Divers :

Des travaux sont en cours :

- à l'étage de la mairie,
- à l'école Charles Perrault (préau, plan Vigipirate : aménagements aux abords de l'école).

Des regards de visite sont à remplacer : le moins disant, TPB, est le choix du conseil.

Des panneaux de signalisations sont à poser ou à déplacer. Par contre les bâtiments de France refusent le miroir à poser sur l'église.



Salle Multifonction :

La consultation des entreprises pour les travaux de la salle multifonctions est terminée. Après une ouverture des plis, il a été décidé de remettre les lots en négociation. Cette négociation est terminée. Le cabinet Louvel a fait son rapport d'analyse.

Le conseil attribue les lots aux entreprises suivantes :

Etat récapitulatif des mieux disants :

Lots	Entreprises retenues	Montant en € HT
Lot 1 Terrassement/VRD	T.P.B. / Vitré	309 000.00
Lot 2 : Gros Œuvre	Eiffage / Fougères	440 000.00
Lot 3 Charpente Bois Bardage	Bilheude / Vitré	103 500.00
Lot 4 : Couverture Bardage Zinc	Tourneux /Vitré	107 000.00
Lot 5 : Etanchéité	Duval /Torcé	37 500.00
Lot 6 : Menuiserie Extérieures Alu	Monvoisin /Goven	81 450.00
Lot 7 : Menuiseries Intérieures	Heude Bâtiment /Ernée	92 967.45
Lot 8 : Cloisons Sèche Isolation	Bre l/Lecousse	78 000.00
Lot 9 : Plafonds Suspendus	BREL / Lecousse	65 000.00
Lot 10 Carrelage/Faïence	Laize / Romagné	68 200.00
Lot 11 : Peinture/Revêtements Muraux	Margue /Bourg Des Comptes	44 668.94
Lot 12 Mur Mobile	Space System / Orvault (44)	30 700.00
Lot 13 Test étanchéité A L'air	Emeraude Thermographe /St Malo	1 900.00
Lot 14 : Tentures Scéniques	Isotiss / St Philibert	26 140.00
Lot 15 : Gradins Mobiles	Samia Devianne / Florensac (34)	70 000.00
Lot 16 :Electricité Courant Forts Et Faibles	Ceme Guerin /Pacé	138 544.63
Lot 17 :Sonorisation Et Eclairage Scénique	Sono West / Vezin Le Coquet	52 169.25
Lot 18 : Chauffage Ventilation Plomberie...	Molard /Rennes	237 000.00
Lot 19 : Equipement de Cuisine	Bonnet Thirode /Saint Briec	35 908.63
Total		2 019 648.90

Options

Lots	Entreprises	Montant en € HT
Lot 6 : Verrou Electromécanique Sas Thermique	Monvoisin	817.61
Lot 7 : Verrou Electromécanique Parte Hall Et Office	Heude	1 159.08
Lot 16 Contrôle D'accès	Ceme Guerin	11 112.50
Lot 16 : Alarme Anti Intrusion	Ceme Guerin	2 348.20
Lot 16 : Sèche Main Sanitaires	Ceme Guerin	2 116.09
Lot 17 Boucle Magnétique	Sono West	1 380.00
Total options		18 933.48

Le conseil décide de retenir la mission de base + les options, soit un total de travaux de **2 038 582.38 € HT**



Culture et communication

Deux animations ont été actées par le conseil municipal :

- **Festival des Dés'articles le dimanche 11 juin**

Au programme : 2 spectacles

- 16h : Monsieur Pif ; spectacle de clown et fakirisme désespéré.

- 17h45 : Les Banquettes Arrières : chanteuses par accident a capella

Lieu : espace détente

La commune a voté un budget de 1 050€

- **Les chemins en fête le dimanche 17 septembre 2017 de 10h à 17h.**

L'objectif est la mise en valeur des chemins de Louvigné sur deux circuits : un grand de plus de 11km et un plus court et familial d'environ 5km avec des animations ponctuant le parcours.

Randonnée libre au rythme de chacun.

Plusieurs associations participent à la préparation de cette journée : théâtre, anciens combattants, C.S.F., arts plastiques, cabarets du cœur, club amitié loisirs, modélisme, palets, ...

Une restauration sera proposée par l'apæl à l'Espace Détente.

Divers

Nouveau membre du conseil. Monsieur Daniel Dayot a accepté de remplacer Monsieur Stéphane Maignan suite à sa démission pour raison professionnelle.

Modification du règlement de la salle des sports. Le conseil a adopté une modification de l'article 8 concernant la remise en état de la salle après une manifestation. Les associations utilisant la salle pour une manifestation non sportive devront installer la moquette de protection avant cette manifestation. Le matériel utilisé (tables, chaises, poubelles ...) devra être enlevé par l'association avant le lundi matin. Le personnel communal prendra en charge l'enlèvement et de la

moquette le lundi matin et l'association s'acquittera d'une somme de 150€.

Subvention pour un projet à l'international. Le conseil municipal a validé les nouveaux critères d'attribution de subvention pour un projet à l'international, présentés par la commission jeunesse.

Conditions pour aider les jeunes vers tous les pays sauf l'hexagone

Tranche d'âge des personnes qui peuvent déposer un dossier	13 - 30 ans
Les projets devront être portés	En individuel porté par une association
Statut des personnes pouvant déposer un dossier	Demandeur d'emploi - salarié étudiant - lycéen
Type de départ	Solidarité internationale / Chantier bénévole à l'international / Projet éducatif dans le cadre d'un départ au pair (projet à étudier de près)
Sont exclus	Les études / Les voyages touristiques / Les stages obligatoires
Contacts	Auprès de quels organismes s'est-il déjà renseigné ?
Enveloppe maximum donné	200,00 €
Cumulable avec d'autres bourses	Oui
Conditions de revenus	Les revenus ne rentrent pas en considération
Versements de l'aide	50% au départ 50% après réception du compte-rendu appelé « retour d'expérience » dans les 3 mois qui suivent la réalisation du projet
Présentation du projet devant les élus de la commission	Le porteur du projet sera invité à venir présenter son projet devant les membres de la commission « enfance jeunesse »
Possibilité de solliciter la bourse plusieurs fois	2 fois maximum sur des projets différents

Grille d'affichage associatif. Afin de réglementer l'affichage sur les grilles placées aux entrées de la commune, une autorisation de la Mairie doit être dorénavant demandée 15 jours avant l'affichage. Tout affichage non préalablement autorisé sera retiré.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 24 février 2017 de limitation ou de suspension des prélèvements d'eau dans le département d'Ille et Vilaine pour faire face aux conséquences de la sécheresse et au risque de pénurie d'eau.

Mise en alerte sécheresse de l'ensemble du département

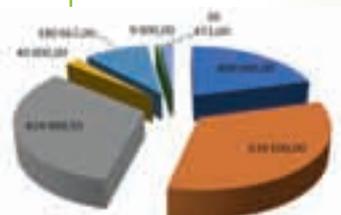


Budget communal 2017

FINANCES

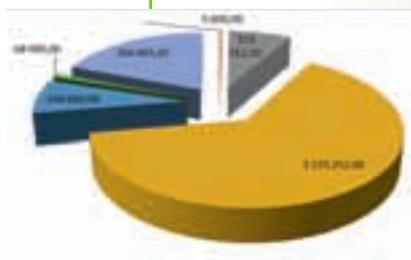
Section de fonctionnement

Dépenses



1	Charges à caractère général	400 000.00
2	Charges de personnel	634 100.00
3	Virement section d'investissement	624 469.55
4	Dépenses imprévues	40 000.00
5	Indemnités et subventions	180 667.00
6	Charges financières	9 000.00
7	Divers	36 473.00
TOTAL		1 924 709.55

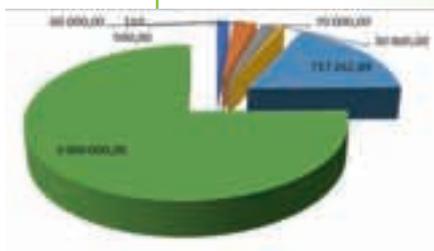
Recettes



1	Excédent antérieur reporter	-
2	remb rémunération	5 000.00
3	Produit des services	151 312.10
4	Impôts et taxes	1 235 252.00
5	Dotation état région et autres	148 680.00
6	Loyers	18 000.00
7	Virement manoirs 2	366 465.45
TOTAL		1 924 709.55

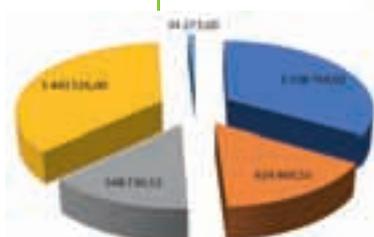
Section d'investissement

Dépenses



1	Dépenses imprévues	60 000.00
2	Emprunts	110 500.00
3	Etudes	70 000.00
4	Subvention équipement de groupement	30 000.00
5	Immobilisation corporelle	717 262.69
6	Construction	3 000 000.00
TOTAL		3 987 762.69

Recettes



1	Excédent antérieur reporté	1 338 764.02
2	Virement section fonctionnement	624 469.55
3	Fctva, excédent capitalisé et TLE	548 730.12
4	Subvention d'investissement et emprunt	1 441 526.00
5	Amortissement	34 273.00
TOTAL		3 987 762.69

Récapitulatif des budgets annexes

	Fonctionnement	Investissement
Assainissement	201 109.34	665 063.78
Beau soleil	56 900.00	55876.05
Villa Bleue	47 500.00	76 296.22
Centre de secours	62 930.31	51 809.04
Caisse des écoles	19 744.63	
Les Manoirs	366456.45	

Subventions 2017

Subventions communales

Louvigné de Bais volley-ball	1 800,00 €
Stade Louvignéen football	2 200,00 €
Danse louvignéenne	1 600,00 €
Club amitié loisirs	270,00 €
Anciens combattants	180,00 €
Atelier d'arts plastiques	1375 € + 700 € aide à l'achat d'un four
L'Envol	845,00 €
A.P.E.L.	495,00 €
Aéropavi	195,00 €
Playmo- aventure	135,00 €
Comédiens de la vigne au Loup	1 315,00 €
C.S.F.	1 500,00 €
P'tites raquettes	250,00 €
Chasse	140 € + 500 € pour le piégeage

Subventions éducatives

hors commune

M.F.R. Montauban	41€
Chambre des métiers et de L'artisanat	82€
Forum des métiers (si demande)	75€

Subventions diverses extérieures

Solidarité paysans	53€
A.D.M.R. Service à la personne	150€
Les restaurants du coeur	150€
Badminton Châteaubourg	30€
L'outil en main Châteaubourg	30€

Subventions santé

hors commune

France Adot	53 €
F.N.A.T.H.	53 €
Alcool assistance	53 €
Ligue contre le cancer	53 €
Rêves de clown	53 €
A.F.M.	53 €
Bistrot mémoire	53 €
Ligue contre la sclérose en plaque	53 €
SOS amitié	53 €
Handicap service	53 €

Loisirs, Enfance, Jeunesse :

Caisse des écoles (garderie)

Pour le fonctionnement de la garderie, la commune met du personnel à disposition. La caisse des écoles reverse au budget communal le montant correspondant aux salaires des agents concernés (salaires N-1).

Cette somme représente pour l'année 2016 : 19062,10€.

Mise en place d'une étude surveillée à l'école Charles Perrault.

Suite à la demande de certains parents une étude surveillée a été mise en place à l'école Charles Perrault le jeudi de 15h30 à 17h. Une participation de 2€ est demandée. Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire.

Ecole Charles Perrault

Subvention pour les transports scolaires : 2700€

Participation pour les fournitures scolaires et le petit matériel :

Une hausse de +1% par rapport à 2016 a été votée ; ce qui donne : 29,48€ par enfant pour les fournitures scolaires et 21,64€ pour le petit matériel.

Ce qui fait :

$$29,48 \times 212 = 6249,76€$$

$$212 \times 21,64 = 4587,68€$$

Somme totale versée : 10837,44€ pour l'année 2107

Coût d'un élève école publique.

Afin de déterminer le montant de la subvention accordée à l'école St Patern qui est en contrat d'association, le coût d'un élève de l'école Charles Perrault doit être calculé.

Le coût d'un élève est de :

335,93€ pour un primaire

1096,04€ pour un maternel.

Participation école St Patern

Pour 2017 la subvention de la commune s'élève à : 69450,11€

- En maternelle : $1096,04 \times 42 = 46033,68€$

En primaire : $335,93€ \times 59 = 19819,87€$

Fournitures scolaires : $29,48€ \times 122 = 3596,56€$



Horaires de la Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 14h à 16h

(2^e et 4^e Samedis du mois de 9h à 11)

Tél : 02.99.49.00.20

etatcivil.louvignedebais@orange.fr

Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours

le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du mardi au samedi (9 h - 12 h)

Merci de penser au travail du Facteur : lorsque vous sortez vos poubelles, ne les mettez pas devant les boîtes aux lettres.

Argent de poche

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie. Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an. Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €.

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans pour se faire recenser. Les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



STOP PUB

Votre boîte aux lettres

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité chez vous : Pensez à l'autocollant « Stop Pub » disponible en mairie.

Formation 1^{er} secours

Une formation aux « gestes qui sauvent » va être organisée sur la commune. Elle ne pourra être mise en place que si un nombre suffisant de participants y est inscrit.

Pour toutes informations et pour les inscriptions : 06.43.06.58.80. ou psc1louvignedebais@gmail.com

Le prix de cette formation est de 55 € par personne. La commune participe aux frais de formation à hauteur de 20 € par personne pour les habitants de Louvigné de Bais.



Unicef

L'Unicef mène des actions d'éducation, d'information et de plaidoyer dans les domaines liés à l'enfance.

Il a pour mission d'informer le public français sur les problèmes des enfants dans les pays en voie de développement, et plus particulièrement dans les situations d'urgence.

Il veille en outre à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en France et dans le monde.

L'unicef France, association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, déclare par la présente, entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à Louvigné-de-Bais du 10 avril 2017 au 06 mai 2017 à raison de 03 jours maximum sur cette période.

Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Unicef, ira à la rencontre des personnes à leur domicile aux horaires prévus légalement à cet effet, entre 12h et 20h afin d'obtenir de nouvelles adhésions.

Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèque, et ne sont pas des quêtes. Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans les espaces publics (en particulier dans la rue), et aucun prospectus ne sera déposé.

unicef | pour chaque enfant
FRANCE

Smictom

Des nouveaux conteneurs à papier ont été mis en place sur la commune par le smictom.

Parking saint patern - Salle polyvalente - Salle des sports - ZA des mazures

Carte d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les cartes d'identité ne se font plus à la Mairie de Louvigné de Bais.

Vous devez désormais vous adresser à l'une des 27 mairies du département :

Saint-Malo, Dinard, Dol-de-Bretagne, Louvigné-du-Désert, Combourg, Saint-Brice-en Coglès, Fougères, Mautauban-de-Bretagne, Saint-Grégoire, Melesse, Liffré, Betton, **Vitré**, Montfort-sur-Meu, Cesson-Sévigné, Mordelles, **Châteaubourg**, Rennes, Bruz, **Châteaugiron**, Plélan-le-Grand, Guichen, **La-Guerche-de-Bretagne**, Janzé, Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac, Redon.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone : <https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/>
- Je note ou j'imprime le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je prends contact avec l'une des 27 mairies équipées de bornes biométriques (liste ci-dessus)
- Je rassemble les pièces justificatives (justificatif d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant)
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

Pour toute information : www.service-public.fr ou www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Service Civique

Mathilde LOPEZ, Volontaire Service Civique



Mathilde, âgée de 20 ans, diplômée d'un bac+2 en sociologie, a rejoint depuis mi-décembre les effectifs de la mairie pour soutenir l'action de la commission jeunesse.

Accueillir une volontaire en mission de service civique nous apparaissait le meilleur moyen pour créer un lien avec les jeunes afin de connaître leurs envies et idées.

L'objectif de cette mission étant que les jeunes, âgés de 11 à 17 ans, deviennent les acteurs de leurs projets et/ou animations grâce à l'aide et l'accompagnement de Mathilde.

La salle Beau Soleil (située à côté des commerces) a été mise à sa disposition pour cette mission afin d'accueillir les jeunes 5 jours sur 7.

D'ici la mi-juillet, date de fin de la mission, nous espérons que le groupe, déjà formé, s'étoffera afin que les projets et actions perdurent.



Vous pouvez contacter Mathilde Lopez : à la permanence salle Beau Soleil les :

Mardi de 9h à 12h30
et de 16h à 18h30
Mercredi de 14h à 18h30
Jeudi de 9h à 12h30
et de 16h à 18h30
Vendredi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h à 13h
jeunesseldb35@gmail.com

La Permanence Jeunesse, c'est la concrétisation d'idées, de projets...

Action : collecte des déchets

Les jeunes ont organisé le samedi 25 mars 2017 de 11h à 12h30 une collecte de déchets ouverte à tous les habitants de la commune. Munis d'une paire de gants les participants ont ramassé les déchets sur les chemins pédestres de l'espace détente.

Dans une **ambiance très conviviale** s'en est suivi un pique-nique entre jeunes pour profiter du soleil radieux : après l'effort le réconfort !

Cette **belle initiative citoyenne des jeunes** a été félicitée par les membres de la commission jeunesse et par les familles venues aider pour la collecte. Dans cette continuité, une autre collecte est envisagée sur les chemins de la Touche où les déchets sont également trop nombreux au goût des jeunes.



Action : initiation aux 1^{ers} secours

Le **mercredi 7 juin** après-midi venez suivre une initiation aux premiers secours organisée par la Brigade Internationale de Recherches Techniques et d'Assistance, composée de sapeurs-pompiers formateurs en premiers secours.

Ouvert à tous les jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans sur inscription

Réunion de présentation, le **vendredi 19 mai à 19h45**, à la salle Beau Soleil ouverte à tous.

Pour plus de renseignements, contactez la permanence jeunesse.



Entretien des espaces communaux

Depuis 2016, notre commune est signataire de la charte d'« entretien des espaces communaux » en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Bassin Versant de la Vilaine Amont. Cette charte vise à réduire les quantités de produits phytosanitaires appliqués sur les espaces communaux dans un souci de protection de la qualité de l'eau, une eau que nous buvons. Elle va être modifiée suite à l'évolution de la réglementation en matière d'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités publiques. Ainsi, notre commune a renouvelé son engagement à limiter, voire supprimer l'usage de ces produits pour l'entretien de ces espaces communaux en signant cette nouvelle charte.

Moins de phyto, plus de nature sur la commune...

Si aujourd'hui, l'herbe revient dans les allées sablées, ce n'est pas par absence d'entretien car les agents communaux veillent au bon état des espaces verts. C'est la marque d'un entretien plus respectueux de la vie, de la nature et de la santé de chacun d'entre nous. Désormais, on bine, on sarcle, on végétalise et on laisse pousser un peu plus qu'avant comme par exemple dans les bassins de rétention d'eaux pluviales des lotissements où les herbes hautes servent de refuge

aux insectes. L'équipe municipale a donc investi dans du matériel alternatif, mais il faut aussi s'habituer à voir fleurir ici et là, sur les trottoirs, sur les plates-bandes, ces plantes, après tout, pas si mauvaises... pour la santé.

Des pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires sont mises en œuvre par la commune comme par exemple l'utilisation de matériel alternatif mécanique : les binettes, le désherbeur thermique, la balayeuse de voirie qui nécessite inévitablement d'y consacrer du temps ;

Ces nouvelles pratiques bouleversent nos habitudes et doivent s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles sur l'espace public.

Les habitants de Louvigné peuvent également contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau en adaptant des gestes respectueux de l'environnement.

Devant chez soi

- Verser de l'eau de cuisson encore bouillante sur les plantes à éradiquer
- Couper à la binette les herbes indésirables
- Balayer pour éliminer terre et graines et ainsi éviter la pousse de végétaux
- Accepter les herbes, les laisser

pousser puis entretenir avec une tondeuse ou le rotofil

- Favoriser les plantations en pied de mur pour mieux accepter les herbes spontanées ou au contraire les empêcher de pousser !

Ces alternatives privilégient un espace exempt de tout herbicide !

Côté jardin

- Le paillage (écorces broyées, tonte de gazon...) n'a que des avantages. Il limite le développement des herbes indésirables et conserve l'humidité du sol
- Le désherbage à la main, à la binette, un peu d'huile de coude et ça fonctionne !
- Le désherbage thermique à l'eau de cuisson encore bouillante (celle des pommes de terre est particulièrement recommandée)
- Les animaux auxiliaires (coccinelle, crapaud, hérisson, mésange...) pour lutter contre les insectes ravageurs
- Les plantes couvre-sol (géraniums vivaces ou plantes aromatiques) qui occupent des espaces où des herbes indésirables auraient poussé...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du Syndicat Intercommunal de Bassin Versant de la Vilaine Amont : www.bv-vilaine-amont.fr

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent ! Écrivez-les sur le coupon ci-dessous et déposez-le à la Mairie. Elles seront toutes examinées avec attention.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : Prénom :

Adresses :

Calendrier des manifestations

Mai

- 18/ Buffet campagnard (organisé par les anciens combattants) : salle polyvalente
- 21/ Premières communions
- 20/ A.G de la chasse (Beau Soleil)
- 27/ Tournoi inter quartier (organisé par le foot et le volley) : salle des sports

Juin

- 3/ Tournoi de tennis de table : salle des sports
- 4 Vide grenier (organisé par les parents d'élèves des deux écoles) : dans le bourg
- 9 et 10/ Spectacle théâtre (organisé par la Vigne au Loup) : salle polyvalente
- 10/ Tournoi de tennis de table : salle des sports
- 11/ Élections législatives 1^{er} tour : mairie (BV1) / mairie annexe (BV2)
- 11/ festival Dés'Articulés : espace détente
- 16/ A.G du tennis de table : salle des sports
- 17/ Gala de danse : salle polyvalente
- 18/ Kermesse de l'école privée : salle des sports
- 18/ Élections législatives 2^e tour : mairie (BV1) / mairie annexe (BV2)
- 24/ Fête de l'école publique : salle des sports

Juillet

- 27/ Grillades organisées par les Anciens combattants : salle polyvalente

Septembre

- 2/ Forum des associations : salle polyvalente
- 9/ Remise des cartes de chasse : salle beau soleil
- 12/ A.G fait mains : salle club
- 17/ Chemins en fêtes : départ et arrivée de la randonnée à l'espace détente

Octobre

- 3/ Concours de belote organisé par Amitié et loisirs : salle polyvalente et salle club
- 7 et 8/ Bourse aux vêtements « automne hiver » organisée par la csf : salle polyvalente et salle club
- 14/ Loto organisé par l'envol : salle des sports
- 21 et 22/ Exposition « playmobil » organisée par playmo aventures 35 : salle des sports

Festival DèsArticulés

Un mois entier qui vivra au rythme du festival dèsArticulés. Cet événement dédié aux arts de la rue se déroulera tous les week-ends de début de l'été dans douze communes de Vitré Communauté. Nous sommes heureux d'accueillir ce festival le dimanche 11 juin à Louvigné.

Au programme :

Mr Pif à 16 h 00 : clown
Banquettes arrières : 17 h 45 : chanteuse a capella

Lieu : Espace détente
Spectacles gratuits pour tout public.

Quelques associations, qui fédèrent des adhérents autour de la culture : atelier d'arts plastiques, Danse, Cabaret du cœur, théâtre, se mobilisent pour annoncer cet événement et pour accueillir les festivaliers autour d'une buvette et autres gourmandises.

Le week-end temps fort se déroulera à Moulins (commune à l'initia-

tive de ce festival en 2004) les 23 et 24 juin.

Le 11 juin, venez vous détendre, venez rencontrer les artistes et aussi les uns, les autres autour d'un verre. C'est un temps fort pour les Louvignéens. La culture vient à notre rencontre, alors partageons ensemble cet événement.

Programme consultable sur le site : www.desarticule.fr

Votre avis nous intéresse

SONDAGE SUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Merci de rapporter le questionnaire en mairie avant le **27/05/2017**

Le sondage peut être également rempli en ligne sur le site internet de la commune www.louvignedebais.fr

Votre nom (facultatif) :

Votre adresse e-mail (facultatif) :

<p>1 Quelle lecture faites-vous du bulletin ?</p>	<p><input type="checkbox"/> En totalité <input type="checkbox"/> Seulement quelques articles <input type="checkbox"/> Seulement feuilleté <input type="checkbox"/> Ne le lis pas</p>
<p>2 Que pensez-vous de l'aspect général du bulletin ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen</p>
<p>3 Que pensez-vous des photographies ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Trop de photos <input type="checkbox"/> Suffisamment de photos <input type="checkbox"/> Pas assez de photos</p>
<p>4 Que pensez-vous des textes ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Trop de textes <input type="checkbox"/> Suffisamment de textes <input type="checkbox"/> Pas assez de textes</p>
<p>5 Les rubriques présentes vous semblent-elles :</p>	<p><input type="checkbox"/> Globalement intéressantes ? <input type="checkbox"/> Moyennement intéressantes ? <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressantes ?</p>
<p>6 Le traitement de l'information vous semble :</p>	<p><input type="checkbox"/> Complet ? <input type="checkbox"/> Trop détaillé ? <input type="checkbox"/> Trop succinct ?</p>
<p>7 Quel(s) thème(s) d'article préférez-vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations municipales • Compte rendus associations • Vie sociale et manifestations • Histoires de la commune et son patrimoine 	<p><input type="checkbox"/> Cadre de vie & environnement <input type="checkbox"/> Culture et éducation <input type="checkbox"/> Informations générales et conseils <input type="checkbox"/> Vie économique <input type="checkbox"/> Budgets et travaux de la commune <input type="checkbox"/> Autre choix</p>
<p>8 La périodicité annuelle vous convient-elle ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>9 Le nombre de pages vous convient-il ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Trop de pages <input type="checkbox"/> Nombre de pages suffisant <input type="checkbox"/> Pas assez de pages</p>
<p>10 Remarques complémentaires :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

Le Relais

Le Relais devient Le Relais pour l'emploi

Un nouveau nom pour fédérer les 4 activités de l'association
De nouveaux logos pour un nouvel élan

Une même ambition : favoriser l'emploi local et le développement économique sur le Pays de Vitré.
Pour vous, rien ne change !

L'offre de services reste la même :

- Mise à disposition de personnels auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers

- Production et commercialisation de légumes biologiques auprès de particuliers-adhérents sous forme de paniers hebdomadaires, ou auprès de clients professionnels

- Location de scooters au public en insertion

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

Coordonnées :

Siège : 6 rue Louis Pasteur
35240 Retiers - Tél : 02.99.43.60.66
Antenne : 33 Bd de Châteaubriant



35500 Vitre - Tél : 02.23.55.15.60
lerelais.retiers@gmail.com

Le Relais pour l'Emploi :
Ensemble, pour l'Homme,
trouvons des solutions

Véolia

Un seul numéro pour joindre le service de l'eau :

09.69.32.35.29

ERDF devient



Le numéro grand public (24h/24)

Centre d'Appel Dépannage Enedis :
09 726 750 35

L'application « Enedis à mes côtés » disponible sur App Store, Google Play et Windows Phone

- Pour connaître les pannes et les heures prévues de rétablissement
- Pour contacter le service client
- Pour des infos sur les raccordements
- Pour des infos sur l'élagage
- Pour des infos sur la sécurité électrique



Impôts sur le revenu

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 12 avril 2017.

Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : **17 mai 2017 à minuit**
- date limite de déclaration en ligne : **30 mai 2017 à minuit**

Retrouvez tous nos services en ligne sur le site impots.gouv.fr (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...)



Secours Populaire

Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants à accueillir ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone : 02.99.53.31.41. Mail : contact@spf35.org





SMICTOM

À partir du 1^{er} avril 2017, les horaires d'ouverture des déchèteries du SMICTOM

Sud-Est 35* seront légèrement modifiés.

* Service public de collecte et de traitement des déchets ménagers

Les 12 déchèteries du SMICTOM vont connaître des modifications sur leurs horaires d'ouverture.

Les sites concernés se situent sur les communes de Vitré, Argentré du Plessis, Châtillon en Vendelais, Val d'Izé, Châteaubourg, Bais, Châteaugiron, Noyal sur Vilaine, Janzé, La Guerche de Bretagne, Retiers et Martigné Ferchaud.

Pour Bais :

Lundi : 10h - 12h

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Parmi les changements notables, toutes les déchèteries seront désormais ouvertes le samedi en journée. L'amplitude horaire est désormais de 15 heures d'ouverture hebdomadaire, pour les sites accueillant un nombre moins conséquent d'usagers, à 31 heures d'ouverture pour les sites les plus fréquentés.

Ce changement intervient pour différentes raisons. D'abord, il

harmonise les horaires d'ouverture sur l'ensemble des sites pour une meilleure lisibilité par l'utilisateur. Ensuite, il permet une meilleure équité entre les sites, que ce soit dans l'accueil offert aux usagers ou dans les temps de fermeture destinés à optimiser l'entretien de chaque site. De nouveaux « mémodéchèteries »,

guides indiquant les horaires d'ouverture, sont disponibles sur demande au SMICTOM ou directement dans les déchèteries auprès de l'agent d'accueil.

Les changements d'horaire seront également indiqués à l'entrée de chaque site.



Actualité

Les composteurs distribués toute l'année en 2017

Le SMICTOM propose des composteurs à des tarifs préférentiels. Jusque-là, ils étaient distribués deux fois par an. En 2017, le planning change et une distribution aura lieu tous les deux mois.

Taxe incitative : accompagner la réduction des biodechets

Au 1^{er} janvier 2019, la taxe incitative sera instaurée. Le calcul de cette taxe reposera en partie sur le nombre de fois où un foyer sortira son bac ou son sac gris (déchets ménagers) dans une année. Ce changement de tarification amène le SMICTOM à vouloir développer des initiatives pour accompagner les ménages vers la réduction de leurs déchets. Les déchets alimentaires représentent environ 30 % du contenu d'une poubelle. L'incitation à composter pour les particuliers qui possèdent un jardin ou une cour fait donc partie des solutions pour réduire le volume des déchets ménagers.



Famille d'accueil

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport

et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI
Saint-Malo
Magali Guinet - 02.99.46.10.32
magali@cei4vents.com

L'Apprentissage, une voie d'avenir

A l'occasion de la semaine régionale de l'apprentissage, qui s'est déroulée du 4 au 11 mars 2017, la Région Bretagne lance une campagne de communication à destination des jeunes et des familles, avec l'objectif d'inciter les jeunes à s'engager dans cette formation.

Du CAP au Bac+5, l'apprentissage constitue une filière complète de formation de qualité et une réponse aux mutations économiques de la Bretagne. Dans les 18 mois qui suivent leur sortie de formation, **plus de 75 % des apprentis bretons ont un emploi**, dans l'un des 280 **métiers** auxquels prépare l'alternance. Faisant du développement de l'apprentissage l'une de ses priorités, la Région Bretagne investit chaque année dans la qualité des formations et l'accompagnement des apprentis. Définition de la carte des formations professionnelles (CFA et réseaux professionnels des réseaux public et privé), évolution de

l'offre de formation, investissements dans les CFA, aides aux apprentis et aux employeurs... la Région déploie des efforts considérables et mobilise d'importants moyens pour encourager les jeunes et les entreprises à s'engager dans cette voie.

Nouveauté 2017 : depuis le 1^{er} janvier, la Région Bretagne fait partie des 7 régions françaises retenues pour expérimenter l'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans.

Chaque année, près de 18 000 jeunes Bretonnes et Bretons choisissent ainsi la voie de l'apprentissage, au sein de l'un des 38 **CFA régionaux**. L'apprentissage est une formation en alternance, qui conjugue une partie théorique dispensée au sein d'un Centre de Formation d'Apprentis et une partie pratique réalisée en entreprise, où un maître d'apprentissage transmet son savoir-faire à l'apprenti.



Plus d'information sur
jeunes.bretagne.bzh

La Maison de la consommation et de l'environnement vous informe

Mce 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Assurance « Réparations fuites d'eau » : méfiance !

Vous venez de recevoir un courrier de Générale des eaux Services vous informant que les canalisations d'eau après compteur ne sont pas couvertes par leurs solutions d'assistance en cas de fuite : prudence ! En effet, **l'assurance proposée n'est pas obligatoire** et son utilité est loin d'être démontrée.

Le courrier, semblant revêtir un caractère d'urgence, comporte des données précises sur votre adresse, indique une référence de contrat et propose un tarif très avantageux pour la première année de souscription. Néanmoins il reste bien un **document publicitaire !**

Sur le principe, vous disposez d'un délai de **14 jours** à compter de la signature du contrat pour l'annuler. Dans tous les cas, il est préférable d'envoyer votre demande d'annulation par courrier recommandé avec accusé de réception alors même qu'il est indiqué qu'une lettre simple suffit à annuler le contrat.

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec une association de défense de consommateurs qui sera en mesure de vous informer sur la nature du courrier et sur les modalités d'annulation.



Comment protéger son smartphone des logiciels malveillants ?

Depuis son smartphone, on consulte l'état de ses comptes bancaires sur internet, en quelques secondes et à tout instant. Pourtant, la vigilance est de mise, car les téléphones portables ne sont pas à l'abri des « malwares », ces logiciels malveillants créés pour détourner les données personnelles et financières qui se trouvent sur les appareils.

Pour protéger ses données personnelles, le détenteur d'un smartphone ou d'une tablette doit se soumettre à plusieurs règles simples :

- **Télécharger des applications uniquement sur des sources connues**

Avant d'installer une application, il est recommandé de consulter les commentaires et les notes d'autres utilisateurs, mais aussi de vérifier le type de données auxquelles le gestionnaire de l'application peut accéder, et notamment de refuser le partage des données avec des parties externes.

- **Ne pas cliquer sur les liens ou les pièces jointes d'e-mails ou de sms non sollicités**

Se déconnecter des sites sur lesquels vous avez effectué un paiement

Il est très important de supprimer ses noms d'utilisateurs ou mots de passe sur les navigateurs mobiles ou les applications, car en cas de vol du téléphone ou de la tablette, n'importe qui peut se connecter sur les comptes du détenteur. Une fois la transaction effectuée, il faut donc se déconnecter du site ou refermer le navigateur. De même, les transactions bancaires ou les achats en ligne ne doivent être effectués qu'à partir d'un réseau fiable, et en aucun cas depuis une connexion wifi publique.

- **Mettre régulièrement à jour le système d'exploitation et les applications et sauvegarder ses données**

- **Éteindre le réseau Wi-Fi, la géolocalisation et le bluetooth lorsque vous ne vous en servez pas**

- **Éviter de communiquer vos données personnelles**

- **Installer une application de sécurité mobile**

Tous les systèmes opérationnels présentent un risque d'infection. Pour l'éviter, il est possible de recourir à une solution de sécurité mobile dédiée qui détecte et prévient le malware, spyware et applis malveillantes, mais qui contient aussi des fonctionnalités de vie privée et anti-fraude.



Carte bancaire et le piratage

Aujourd'hui, la majorité des achats est effectuée par carte bancaire, et de plus en plus via Internet. Toutefois, lors du paiement en ligne, certains consommateurs craignent de voir leurs données bancaires piratées. Bien que la loi protège les consommateurs victimes de l'utilisation frauduleuse de leurs données bancaires, certaines précautions sont à prendre :

Ne pas acheter en ligne depuis un Wi-Fi public. Les données peuvent en effet être facilement interceptées par une personne malveillante.

Prêter attention aux sites inconnus/ faux sites Internet. Mieux

INFORMATIONS DIVERSES

vaut privilégier les achats sur des sites Web connus ou au moins s'assurer qu'il y a bien une adresse en France et des coordonnées valides.

Veiller à ce que le site sécurise la transaction bancaire. L'adresse doit commencer par HTTPS et/ou disposer d'un petit cadenas.

Utiliser la double sécurité. De nombreuses banques proposent désormais la 3D Secure, c'est-à-dire l'envoi par mail ou sms d'un code pour valider la transaction.

Ne jamais enregistrer une carte de paiement sur une application smartphone ou dans le navigateur de l'ordinateur. Ces terminaux ne sont en effet pas nécessairement conçus pour garantir une sécurité optimale des données bancaires.

Que faire en cas d'opération frauduleuse ?

Faire immédiatement opposition en appelant le numéro communiqué par votre banque ou le **numéro spécial du serveur interbancaire : 0892 705 705**. Lors de votre appel, vous devrez communiquer le numéro à 16 chiffres et la date d'expiration de la carte ; il est donc important de conserver cette information. Afin de prouver votre opposition, elle devra aussi être confirmée sans délai par lettre recommandée à votre banque.

Pour aller plus loin

L'INC, Institut national de la consommation, a réalisé 3 fiches pratiques qui peuvent aider à sécuriser sa carte bancaire et ses achats en ligne :

La carte bancaire

Le paiement sans contact

Le portefeuille électronique ou numérique.



Elles sont disponibles à l'accueil de la Mce ou en téléchargement sur www.conso.net.

En cas de litige, les associations de défense des consommateurs peuvent vous aider : retrouvez toutes les permanences des associations de consommateurs de la Mce sur <http://www.mce-info.org/pratique/>.

Appel aux Bénévoles !

Le championnat de France de canoé kayak est organisé du 12 au 16 juillet 2017 sur la base de loisirs de Haute Vilaine à Saint-M'Hervé

Pour cette manifestation, vitré communauté recherche des bénévoles.

Si vous êtes disponibles ½ journée, 1 journée, 2 jours.... Contactez les organisateurs au 02.99.74.52.61.

Merci



La Marmite des Mots

Votre enfant a des parents séparés. Il vit et s'adapte à deux réalités différentes dans son quotidien. Les changements de maisons, de rythmes, de repères, de composition familiale... ça le bouscule, ça le chagrine ! Vous souhaitez lui proposer un lieu pour en parler. La Marmite des Mots peut l'accueillir au sein d'un groupe d'enfants du même âge, animé par deux professionnels. Chacun y partage ses expériences, ses ressentis et ses ressources de façon confidentielle.

Dates des prochains Ateliers
17 et 31 Mai 2017 — 14 et 21 Juin 2017
de 17h00 à 19h00 qui auront lieu
À l'UDAF35, Rue Maurice Le Lannou
RENNES (dans les locaux de la Maison de l'Agriculture)

Inscriptions
Tél : 02.23.48.25.53
Mail : questionsparents@udaf35.undf.fr

Parents & Ados
mieux se comprendre pour mieux communiquer

GRUPE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES À DESTINATION DES PARENTS

Participer aux 4 séances
Les 15, 29 mai et 12, 26 juin 2017

RENNES
Mutualité Française Bretagne
20, square Louis et Maurice de Broglie
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 10 MAI
GRATUIT

Ecole Charles Perrault

Des nouvelles de la vie de l'école

Projet Musique à l'école :

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de CE2, CM1 et CM2 préparaient avec des classes des écoles de Domagné et Moulins, un grand spectacle musical d'après l'œuvre de Mathias Malzieu, « Jack et la Mécanique du Cœur ». Le mercredi 29 mars, ils avaient donné rendez-vous à leurs familles, à 20h, dans la grande salle du Centre Culturel de Vitré. Accompagnés des élèves et professeurs du Conservatoire de Musique de Vitré ainsi que des musiciennes intervenantes, les enfants ont interprété avec brio leurs chants. La soirée s'est achevée sous un tonnerre d'applaudissements pour la plus grande fierté des enfants.



Fêtons notre 100^e jour d'école de l'année :

Cette année, les classes de CP et de CE1 ont organisé une journée « spéciale » pour fêter le 100^e jour d'école. Ils ont réalisé des ateliers autour du nombre 100 : défis mathématiques, tours de kaplas, Land Art, défis sportifs, Arts Plastiques...

Ils avaient également préparé des défis pour l'ensemble des autres classes de l'école : réaliser 100 empreintes de peinture, créer un arbre avec 100 feuilles, réaliser des collections de 100 objets, trouver 100 noms d'animaux, écrire 100 choses apprises en classe et trouver 100 mots en anglais.

Toutes les classes ont relevé avec succès leur défi, la journée s'est terminée par une grande photo collective dans la cour de l'école.



A la manière de Keith Haring :

Dans le cadre du Projet d'école, plusieurs classes de la maternelle à l'élémentaire ont travaillé autour des œuvres de Keith Haring. Les œuvres ainsi créées sont venues embellir les murs de l'école.



La visite des MS/GS à leurs correspondants rennais :

Les élèves de la classe de MS/GS vous racontent leur rencontre avec leurs correspondants rennais :

Nos correspondants et Pierrick, notre maître de l'année dernière, nous ont accueillis dans leur école, Oscar Leroux, avec un bon goûter qu'ils nous avaient préparé.

Ensuite, nous avons pris le métro pour nous rendre au Musée des Beaux-Arts. Une fois arrivés au musée, c'est Odile qui s'est occupée de notre classe. Nous avons observé des tableaux sur le thème de l'eau.

Après avoir repris le métro, nous avons pique-niqué dans l'école. Ensuite, Pierrick nous avait préparé un jeu pour faire connaissance. Puis, nous nous sommes répartis en groupes pour jouer à des jeux de société ou de construction. Pour finir, nous avons fait une petite récréation avant de reprendre le car pour Louvigné de Bais.

En mai, ce sera à notre tour de les accueillir dans notre école. Nous avons hâte de les revoir !



La découverte du chanbara :

Au début du mois de novembre, les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont découvert le chanbara. Ils ont été initiés à cet art martial japonais par Paul Thomas, professeur au club de Piré-sur-Seiche. Munis d'un kodachi, sabre court en mousse, les élèves se sont d'abord échauffés, puis ont pu s'affronter dans des petits combats. Cette séance a été l'occasion d'apprendre et de réutiliser de nombreux mots japonais, utilisés dans ce sport.



Les spectacles au Centre Culturel de Vitré :

Cette année, les élèves d'élémentaire ont pu assister à divers spectacles au Centre Culturel de Vitré. Au mois de décembre, les élèves de CM1 et CM2 ont découvert un ciné-concert « Le Ballon Rouge », à partir du film d'Albert Lamorisse (1956). A la fin du mois de janvier, ce sont les élèves de CP et de CE1 qui ont participé à un spectacle de cirque poétique « Badaboum ». En février, les élèves de CE2 sont allés applaudir « Bounce ! », mêlant danse contemporaine, cirque, musique et théâtre.

Inscriptions pour l'année 2017/2018 :

Si vous souhaitez venir découvrir notre école, la directrice de l'école, Stéphanie Leroux, propose aux familles, des visites individuelles et personnalisées. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 02.99.49.07.83



L'envol a organisé, le 9 décembre 2016, une journée inoubliable pour les enfants de l'école Charles Perrault ainsi que pour les petits de Capucine. En effet, nos petits écoliers et les petits de Capucine ont eu la chance de voir un spectacle de Noël « Le cadeau du père Noël ». Quant aux grands de l'école, ils ont eu le privilège d'aller voir un film au cinéma de Chateaubourg.

Comme à notre habitude, nous avons offert le goûter de Noël aux enfants et certains ont même vu le père Noël... mais tous ont eu la joie de trouver, dans chaque classe, un cadeau qui les attendait... Nos enfants seraient-ils très sages à l'école ??



Pendant les vacances d'Avril, les parents de l'école Charles Perrault ont trouvé, dans le cartable de leurs enfants, les bons de commande des brioches vendéennes. Nous constatons qu'elles ont toujours autant de succès et que beaucoup de parents les attendent avec impatience.



Les manifestations à venir :

• La kermesse de l'école est prévue le **samedi 24 Juin 2017**. Nous vous donnons rendez-vous au gymnase, à partir de 15h, pour le spectacle des enfants. Nous nous retrouverons le soir, au même endroit, pour le repas.

A.P.E.L / ENVOL

Recyclage papier



Depuis le début d'année, les papiers ne sont plus autorisés dans les sacs jaunes. L'APEL de l'école Saint Patern et l'ENVOL de l'école Charles Perrault, continuent leur collecte de papier. Celle-ci, ouverte à tous se déroule en parallèle de celle du SMICTOM. Les 2 systèmes cohabitent. Le dépôt s'effectue désormais tous les jours à toute heure dans des containers installés à l'arrière de la mairie (à 50M du container du SMICTOM). Nos containers sont identifiés APEL / ENVOL. Ces papiers sont ensuite stockés dans un local mis à disposition par la mairie que nous remercions.



En choisissant nos containers, vous contribuez à la réduction du coût des sorties scolaires

des 2 écoles et améliorez le quotidien des enfants.

Papiers autorisés :

- Journaux
- Revues
- Publicités
- Papiers de bureau
- Annuaire (avec ou sans couvertures)
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Enveloppes type « papier kraft marron »



Ne pas mettre carton, plastique, papiers souillés de corps gras, tapisserie, nappe papier

La première vente de papiers collectés s'élève à 678€ à répartir entre les 2 écoles (pour 6 mois de collecte).



Vide grenier

Tous les ans, les associations, l'apel de l'école St Patern et l'envol de l'école Charles Perrault, unissent leurs efforts pour organiser le **vide grenier**.

Cette année, cette belle journée est organisée le **dimanche 4 Juin 2017**.

A la suite des attentats qui ont frappé la France, le premier ministre a adapté le plan Vigipirate déjà existant et demande à tout organisateur de manifestation de mettre en place des mesures de sécurité.

Pour pouvoir continuer à organiser notre vide grenier dans le centre de Louvigné de Bais, le Préfet nous demande de mettre, à chaque entrée, des bénévoles clairement identifiés. Ces bénévoles devront regarder les personnes entrantes et informer un responsable, s'ils voient quelque chose de suspect. En aucun cas, on leur demande d'intervenir.

Vous comprendrez que cette demande de l'Etat est un véritable problème pour organiser nos manifestations car il nous est déjà très difficile de trouver des bénévoles pour l'organisation alors pour la sécurité...

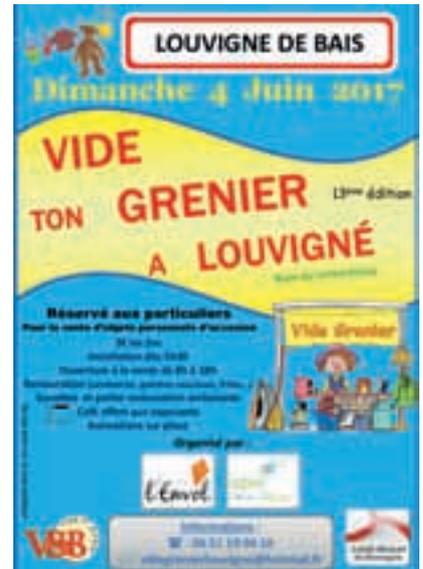
Nous vous rappelons que les bénéfices de cette journée sont pour nos enfants et cela rapporte environ 1000€ par école.

Si nous ne trouvons pas assez de bénévoles, nous serons contraints d'annuler le vide grenier.

Cette manifestation est la seule organisée dans le centre bourg, sa pérennité dépend du soutien de tous les habitants de la commune.

L'APEL et L'ENVOL, espèrent que vous, parents et habitants viendrez nous aider à la sécurité et à la restauration en mettant à notre disposition quelques heures de bénévolat.

N'oubliez pas, Louvigné de Bais est l'une des rares communes où l'école publique et l'école privée travaillent main dans la main. Encourageons-les !



Contact : 06 51 19 96 10

Mail : videgrenierlouvigne@hotmail.fr

Surprise party

Les associations, l'ENVOL de l'école Charles Perrault et l'APEL de l'école St Patern se sont retrouvées le samedi 04 Mars 2017 pour la traditionnelle Surprise Party. C'est toujours un moment de joie pour enfants et parents que de pouvoir revêtir ses plus beaux déguisements. Nous remercions les parents qui prennent un peu de temps pour confectionner les gâteaux ou qui viennent, sur place, aider à la vente ou à l'organisation.





SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Ecole St Patern

Le vécu de l'école Saint-Patern depuis le dernier bulletin

Le spectacle de Noël

Les enfants des classes de la Toute Petite Section au Cours Élémentaire première année ont assisté au spectacle « Le Noël des animaux » le mardi 13 décembre 2016. Ce spectacle composé d'une mise en scène d'un conte joué par des marionnettes a été très apprécié par les enfants qui ont beaucoup ri et qui étaient émerveillés par l'apparition du célèbre Bonhomme en rouge à la toute fin de la représentation. Ce spectacle donné par la compagnie rennaise Petit Théâtreum Popularem Portable a permis de découvrir, pour certains enfants, la catégorie du spectacle vivant avec le jeu de l'acteur.



L'artiste marionnettiste et quelques-uns de ses personnages

Le cinéma de Noël

Le vendredi 16 décembre, les plus grands, du Cours Élémentaire deuxième année au Cours Moyen deuxième année sont allés visionner le film « Ma vie de Courgette » au cinéma de Vitré.



Ce moment partagé a été l'occasion d'engager des conversations pédagogiques sur les thèmes abordés par cette très belle histoire (le deuil, l'amitié, les sentiments,

l'adoption). Les enfants ont apprécié le travail de réalisation en stop-motion de ce film : les personnages étaient en pâte à modeler

qu'il a fallu animer. Le film a été monté image par image et le son a été ajouté par la suite. Le résultat est très beau et a été applaudi par les enfants captivés et émus par l'histoire.

La piscine

Du mardi 13 décembre au mardi 28 mars, les enfants des classes élémentaires se sont rendus à la piscine du Bocage à Vitré afin de suivre des séances de natation. Ce sont des moments de découverte pour les uns et de perfectionnement pour les autres. Ils sont accompagnés par des parents bénévoles et agréés ainsi que les maîtres-nageurs. Ces séances, qui se poursuivront, ont pour objectif de rendre les enfants responsables, autonomes et sécurisés dans l'élément liquide et sur les abords de celui-ci.



De futures stars du 100 mètres

La célébration de l'Avent

Le vendredi 16 décembre, les enfants de l'école se sont déplacés à l'église de Louvigné-de-Bais afin d'y célébrer Noël. Ils ont été accueillis par le père GUILLOT. Le thème retenu pour cette célébration était l'accueil de l'autre et le partage. Les enfants avaient, à cette occasion, confectionné des étoiles avec différentes techniques plastiques qu'ils se sont échangées à la fin.

- La galette des rois en maternelle. Les enfants des classes de maternelle ont confectionné des galettes des rois (à la pomme, à la poire et

au chocolat et à la framigipane). Ces ateliers de cuisine se sont poursuivis par un moment de partage, de dégustation et de chants afin de célébrer les rois et les reines de la journée et l'arrivée de la nouvelle année.



La dégustation des galettes et les rois et les reines de la journée.

Le centième jour d'école.

Le lundi 6 mars a marqué le centième jour d'école depuis la rentrée du 1^{er} septembre. A cette occasion, les enfants de la classe de C.P. qui vivent l'opération « Chaque jour compte » depuis la rentrée avec leurs enseignantes, ont organisé une petite exposition de collections de 100. Nous pouvions par exemple trouver : 100 pâtes alimentaires, 100 bouchons multicolores, 100 traces de mains d'enfant, 100 graines... Le tout était trié par paquets de 10 afin d'établir un lien concret autour du système de numération décimale.



Quelques collections réalisées par les enfants de C.P.

Le carnaval

Le carnaval (sur le thème des animaux du monde). Le vendredi 17 mars, les enfants de toutes les classes ont participé au carnaval. Sous un temps printanier, ils ont défilé dans les rues de Louvigné-de-Bais sur le thème des animaux. Les T.P.S./P.S. étaient déguisés en animaux de la jungle africaine (lion, éléphant, girafe et singe), les M.S./G.S. avaient choisi le thème des oiseaux dans le cadre d'une étude de l'œuvre de Serge PROKOVIEV « Pierre et le loup ». Les C.P. ont défilé en chats, les enfants de la classe de C.E.1/C.E.2 en pingouins et les plus grands sur le thème de leur choix. Ce temps a été l'occasion d'un partage gourmand sur la cour de l'école. Les enfants ont ainsi pu déguster des crêpes confectionnées par les familles.



Les plus petits en préparation...

Les C.P. ont illustré le spectacle auquel ils ont assisté : Le lundi 30 janvier, avec le partenariat de Vitré Communauté, les enfants de C.P. ont assisté au spectacle « Badaboum » donné par la Compagnie Gondwana au centre culturel de Vitré. Ils ont beaucoup apprécié les acrobaties des quatre artistes musiciens. À l'endroit ou à l'envers, sur un fil ou à vélo, ils se sont chamaillés et défiés, tout en jouant de l'accordéon, de la guitare, du saxophone et parfois même, il suffit du son du corps et des mains...

Un spectacle rythmé, autour de situations burlesques, ils nous ont invités à une traversée du temps où équilibres, rires et portés acrobatiques se sont enchaînés.



Les artistes de la compagnie Gondwana en pleine représentation de « Badaboum »

Les C.M. ont découvert le chant « façon opéra » : Les élèves de C.M. de l'école ont, dans le cadre du projet « Musique à l'école », participé avec beaucoup d'attention pendant 12 semaines à un projet chant sur le thème des animaux et de l'Opéra. Avec Laure, professeur au conservatoire de Vitré Communauté, ils se sont mis dans la peau de plusieurs animaux. Ils ont appris à chanter à plusieurs voix des chants très imagés comme « La Mouche », « Le Duo des Dindons » ou « Le Duo des Chats »... Ce projet s'est terminé le 26 janvier par une représentation devant les parents.



Les enfants de la classe de C.M. en pleine représentation lyrique...

- Le spectacle des CE et CM avec Vitré Communauté. Les enfants des classes de cours élémentaire et

de cours moyen sont allés au centre culturel de Vitré le mercredi 1^{er} mars. Ils ont assisté à la représentation du spectacle « BOUNCE » par la compagnie ARCOSM. Un spectacle mêlant chant, danse contemporaine et musique instrumentale et corporelle. Le niveau d'abstraction était important, mais ce fut une belle découverte artistique.

- Les portes ouvertes. Elles se sont déroulées le samedi 1^{er} avril (sans poisson). Elles ont été l'occasion pour les enfants et l'équipe éducative d'exposer des réalisations plastiques et d'immerger les parents dans le quotidien d'un élève de l'école Saint-Patern. Les nouveaux parents ont été accueillis par les plus grands qui ont joué le rôle de guides afin de présenter leur école. Des démonstrations du nouvel équipement informatique, des représentations de saynètes de théâtre jouées par les élèves de la classe de C.E.1/C.E.2, des visionnages de diaporamas et les moments conviviaux (café et pot d'accueil organisés par l'association des parents d'élèves) ont participé au succès de cette matinée.

Pour prendre rendez-vous, visiter les locaux et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter le directeur par téléphone au 02.99.49.07.01 ou par mail à l'adresse suivante : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@enseignement-catholique.bzh

L'école sera ouverte jusqu'au vendredi 14 juillet (sur rendez-vous du 17 au 21 juillet) et à partir du lundi 21 août.



- **Vide-greniers :** dimanche 4 juin
- **Kermesse :** dimanche 18 juin
- **Pot de fin d'année et fête des départs :** vendredi 7 juillet
- **Matinée travaux :** samedi 8 juillet
- **Rentrée des classes :** lundi 4 septembre

APEL

Goûter de Noël

Cette année encore, le père Noël est venu rendre visite aux enfants de maternelle et du CP juste avant les vacances de Noël.

C'est la hotte chargée de chocolats qu'il est venu voir s'ils avaient été sages tout au long de l'année et s'ils étaient «sérieux» ou «écoutaient bien» à l'école.

A cette occasion, l'APEL avait organisé un goûter avec des viennoiseries et un laitage pour tous les enfants de l'école.



Goûter de Noël

Soirée Couscous

L'objectif de cette soirée est de se retrouver hors de l'école afin de passer un moment convivial. D'un point de vue financier, cette soirée n'est pas faite pour récolter de l'argent mais juste d'arriver à l'équilibre.

Cette année, nous avons mis l'accent sur la communication en distribuant un flyer dans chaque boîte aux lettres de la commune. Nous avons aussi annoncé l'évènement avec des banderoles aux entrées du village. Nous avons souhaité ouvrir au maximum la soirée à l'ensemble de la population. Cette stratégie nous a permis d'obtenir des réservations de nouvelles personnes hors école. Malheureusement, les parents d'élèves non pas suivi. C'est donc avec grands regrets que nous avons été obligés d'annuler la soirée. Seule la vente à emporter a été maintenue. Dommage !...



Galette des rois

Vendredi 13 janvier, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager la galette des rois offerte par l'association de parents d'élèves. Solenne Caudron, notre trésorière a présenté ses vœux aux noms des membres de l'APEL. Elle a rappelé les nombreuses actions de l'association et a remercié l'équipe enseignante et tous les bénévoles (membres, parents) qui sont des acteurs majeurs pour le fonctionnement de l'école.



Galette des rois

Collecte de jouets



Durant la période de l'Avent, les enfants et les familles, sous l'impulsion de l'association des parents d'élèves, ont été mis à contribution pour une belle action de partage. Ils ont pu collecter des jouets dont ils n'avaient plus l'utilité afin de les donner à une association chargée de les remettre en état et de les distribuer à des familles dans le besoin. Cette année, la CSF s'est associée à l'APEL pour récupérer les jouets invendus et offerts par les vendeurs lors de sa bourse aux jouets. La remise à l'association Lion's Club



de Vitré a eu lieu le samedi 17 décembre lors de l'opération de collecte de cette dernière sur la place de la gare de Vitré.

Kermesse

En raison des travaux de la future salle polyvalente, cette année, la kermesse se déroulera à la salle des sports le dimanche 18 juin.

Réunion de préparation (ouvertes à tous les parents) : jeudi 27 avril à 20h30 à la salle des associations de l'école Saint Patern.

C.S.F.

L'assemblée générale du samedi 11 février 2017 a réuni un quorum suffisant pour délibérer valablement. Nous accueillons Mme Magalie Guillou pour compléter notre équipe :

Présidente : Marina Rossard, trésorière : Stéphanie Rousseau, son adjointe : Magali Dallé, secrétaire : Nathalie Julliot, membres : Emilie Burger, Roseline Menay, Marie-Christine Trozen,

A Capucine : en septembre 2016, accueil de Camille Puil, nouvelle éducatrice de jeunes enfants, à gauche sur la photo.



Les 3 groupes des mardi, jeudi et vendredi sont bien remplis. Les inscriptions sont toujours possibles à tout moment de l'année. Rappels horaires : 9h00/12h, l'éducatrice est présente de 9h30 à 11h30, une séance sur 2.

Informations supplémentaires sur site : www.ateliercapucine.jimdo ou page facebook CSF Louvigné de Bais ou par mail : csf.louvigne@gmail.com



A partir de septembre 2017 jusqu'en décembre, nous vous proposons des Ateliers de Motricité Libre, avec Mme Inge de Ruijter, animatrice spécialisée dans ce domaine. Il s'agit d'un cycle de 7 séances sur 2 créneaux horaires 9h30 ou 10h30 les lundis matins. 8 places seulement/atelier. Coût 25Euros/enfant ou 40euros pour une fratrie de 2 enfants. Pré-inscriptions possibles dès maintenant. Les groupes se remplissent vite. La CSF prend en charge 50 % du coût.

Dans le cadre de « notre club parents » ou « T parents » ouvert à tous, membres ou non membres peuvent participer, sur inscription et moyennant une participation financière symbolique ou pas, selon l'atelier.



Actions de début d'année 2017 : atelier mandala en famille (gratuit) a réuni 10 enfants accompagnés de papa ou maman.

Courant mars 2017, l'atelier couture-lecture a fait son plein. Les couturières ont confectionné « Ray-



mond l'escargot », le personnage fétiche des albums d'Anne Crauzas aux éditions Memo, afin de rendre la lecture aux enfants plus vivante. Fanny Corbé, l'animatrice se félicite de cette entrée ludique dans la lecture. Sur inscription, 5€/personne. Atelier complet.

le jeudi 30 mars c'était une soirée avec Noëllie Cotteaux, naturopathe, sur une initiation aux huiles essentielles



7 parents ont commencé un cycle de 5 séances en communication gestuelle désireux d'optimiser la communication avec leurs enfants avant même qu'ils ne parlent. L'animatrice Sandra Jaouenne a été formée aux écoles Monica Compagnys. Coût 30€/personne (30% du coût réel).

A partir de septembre 2017, nous vous proposerons 2 conférences et une découverte en pratique avec 2 ateliers sur cet outil de communication.

Bourse printemps/été 1^{er} week-end d'avril, 10% du montant total déposé et marge à la vente. C'est un moment intergénérationnel et inter-associatif convivial où tous les bénévoles y sont les bienvenus.

Une assemblée générale départementale de la CSF a eu lieu à Louvigné de Bais et a rassemblé près de 50 personnes issues des CSF du département. L'AG a été suivie d'un buffet convivial et d'une soirée de réflexions et d'échanges

sans parti pris autour des élections présidentielles et législatives.

Après-midi jeux de société pour les 6 ans et + : dimanche 9 avril 14/17h. Chasse à l'œuf Pâques, dimanche 16 avril, espace détente, à 11h

À bientôt.



Dates à retenir

- Sortie familiale à la mer, dimanche 14 mai 2017, 10h/18h. Sur inscription, de 3 à 5€/adulte, 2€ pour les enfants de 0 à 16ans. Ouvert à tous.
- Bourse automne/hiver : 7 et 8 octobre.
- Bourse aux jouets et livres : date à confirmer à la rentrée de septembre 2017 après la réunion des associations.
- La CSF participera à l'événement « Chemins en fête » du dimanche 17 septembre 2017 sur les sentiers pédestres de notre commune en proposant aux enfants des activités liées à la nature : herbier à élaborer au long de la promenade et découverte des plantes sauvages et fleuries pour la cuisine, en musique avec notamment Vincent Ragot qui chantera sur des airs traditionnels.

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

L'assemblée générale du 20 Janvier dernier, a réuni une quarantaine de personnes.

Pour ouvrir la séance, nous avons observé une minute de silence en hommage à Mme Monique Denis, notre trésorière décédée en début d'année.

Le Président a ensuite présenté le bilan de l'année écoulée, et le bilan financier qui a été approuvé par l'assemblée. Nous avons procédé au renouvellement du tiers sortant du bureau, Louis Davenel et André Rupin ont été invités à rejoindre le bureau. La journée s'est poursuivie par la dégustation de la galette des rois et jeux divers.

Le 15 Février le nouveau bureau s'est réuni pour procéder à la nomination du nouveau trésorier, et c'est Alain Hervagault de Chancé qui est élu à l'unanimité.

Le bureau se compose donc ainsi :

Président honoraire : Pierre Louapre,
Président actif : Bernard Davenel,
Vice-Président : André Richard,
Secrétaire : Jacques Bertolosso,
Secrétaire-Adjoint : Pierre Sohier,
Trésorier : Alain Hervagault,



Trésorier-Adjoint : François Roinson,
Membres : Aimée Requet, Renée Monnerie, Marcel Auguin, Pierre Godais, Loïc Richard, Louis Davenel, André Rupin.

Dates à retenir

- Jeudi 29 juin : sortie en Mayenne avec le club Amitié loisirs.
- Jeudi 27 juillet : journée grillades, danses et jeux.
- Samedi 11 Novembre : cérémonie anniversaire 14-18

Club Amitiés et Loisirs

Depuis la dernière parution du bulletin municipal, les activités du club ont été marquées par notre banquet annuel au « Bretagne » avec la participation habituelle (82 convives) et la traditionnelle bûche de Noël avec 72 participants.

Ces rassemblements conviviaux sont nécessaires et appréciés pour rompre des solitudes et maintenir un sentiment d'appartenance à une communauté solidaire de proximité.

Notre première manifestation 2017 du 12 janvier est comme chaque année marquée par l'assemblée générale annuelle qui est l'occasion de faire le bilan de nos activités de l'exercice écoulé et d'évoquer nos projets.

Effectifs du Club : Après une croissance du nombre d'adhérents sensible depuis quelques années pour atteindre 128 en 2016, 2017 marque un repli à 120 en raison notamment de décès et d'entrées en maison spécialisée.

Renouvellement de l'équipe d'animation : Joseph Parris, membre depuis 21 ans et secrétaire depuis début 2000 n'a pas souhaité renouveler son engagement. Il aura donc été l'un de ceux qui aura été le plus longtemps au conseil avec une large connaissance de l'histoire du club. Merci à Joseph pour son assiduité dans l'organisation de toutes les manifestations et surtout dans la conduite des concours de belote. Nous aurons l'occasion de lui témoigner notre reconnaissance ainsi qu'à son épouse lors de notre buffet campagnard du 18 mai prochain. La vie du club continue. Michel Davenel qui a bien voulu accepter de pourvoir à son remplacement est élu, Ernest Guyon a été réélu. Bienvenue à Michel et merci à tous les deux.

L'ensemble des activités reconduites en 2017 : réunions et randonnées de quinzaine, 2 concours de belote, 1 gai-savoir, 1 groupe activation de la mémoire, formations informatiques en concertation

avec les clubs voisins, une sortie d'une journée à la ferme musée et spectacle de la Michaudière en Mayenne le 29 juin est proposée aux adhérents des clubs voisins.

Vacances d'une semaine : Pour la 3ème année consécutive nous renouvelons cette initiative avec pour cette année un séjour en Alsace à Obernai et une incursion d'une journée en Allemagne. 34 adhérents y sont inscrits sur 2 périodes (juin et septembre)

Une nouveauté en 2017 : Afin de s'ouvrir davantage à l'animation locale et au plus grand nombre, le club organisait le 11 mars une soirée chorale et théâtre en faisant appel en 1^{ère} partie de spectacle à une jeune association Louvignéenne de chant « Le Cabaret du cœur » animée par Chantal Moreau et en 2ème partie à la troupe « Noriol » de Loiron-Ruillé qui nous a présenté une comédie en 2 actes : « un fils nommé Esprit » ou les tribula-

tions cupides d'un héritage : rire, humour et caricature ont rythmé la soirée pour le bonheur des 180 spectateurs. Cette soirée de divertissement a été de l'avis unanime : un succès.

Composition du nouveau conseil d'administration :

Président : Eugène Richard

Vice-Président : Ernest Guyon

Trésorière : Nicole Richard

Trésorière Adj : Colette Bouvier

Secrétaire : Gisèle Davenel

Secrétaire Adj : Michel Davenel

Membres : Thérèse Janier, Aimée Requet, Monique Godais, Hyppolite Chopin, Pierre Fauchoux.



Atelier d'Arts Plastiques

« A l'heure où le développement personnel est à la mode, pourquoi ne pas s'accorder du temps et venir s'évader chaque semaine à l'atelier d'arts plastiques. »

Ça chauffe à l'Atelier !!!

Nous l'avons évoqué, puis espéré, puis attendu. Et bien c'est fait !! nous avons enfin notre four !

Vous voyez déjà défiler petits pains et pâtisseries, ne vous emballez pas ! L'Atelier ne devient pas un atelier d'art culinaire !

Les gâteaux sont au programme, voire magnifiques, mais toutefois peu digestes.

Depuis des années le besoin était ressenti, l'intérêt des enfants pour les stages de modelage n'est plus à démontrer, tout comme l'atelier dédié à cela que nous avons ouvert cette année

La seconde cuisson permet de transformer l'émail appliqué sur une poterie en une masse colorée et brillante.

On peut également obtenir des terres vernissées avec des engobes (mélange d'argile et d'eau, le plus souvent teinté par rajout d'oxydes métalliques).

Outre le modelage, l'achat du four nous permettra d'élargir et développer de nouvelles activités (poterie sans tour, émaillage...).

Et pourquoi ne pas envisager un autre Atelier modelage céramique sans tour destiné cette fois aux jeunes et adultes le vendredi après-midi...

En attendant, un stage est planifié pour les vacances d'été :

- du 17 au 28 juillet pendant les vacances d'été.

Un Atelier, 3 horaires le mercredi après-midi

• 14h30 à 16h00 modelage

Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture.

Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. L'argile a ses exigences, ses propriétés particulières qu'il faut connaître et respecter pour donner ensuite libre cours à son imagination et sa créativité.

• 16h30 à 18h00 Arts plastiques.

Découverte et pratique de techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Au programme : graphisme, dessin, peinture, gravure, collage et rencontre avec des outils et des matériaux divers.

Ces 2 cours sont ouverts à tous les enfants à partir de 6 ans.

• 18h15 à 20h15 jeunes adultes et adultes



Ce four va permettre de se projeter dans l'argile, c'est l'occasion d'apprendre à maîtriser un matériau naturel et de découvrir le plaisir de créer.

La terre devient ferme en séchant et durcit définitivement dans le four du potier.

Une première cuisson est nécessaire pour transformer la terre friable en une masse ferme et solide.

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique personnelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques. Et bien entendu, le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Contacts :

dessin.louvigne@gmail.com

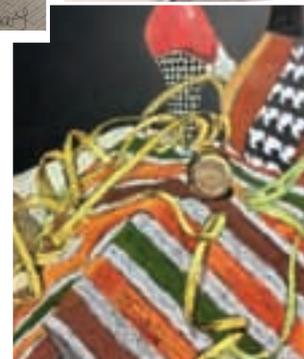
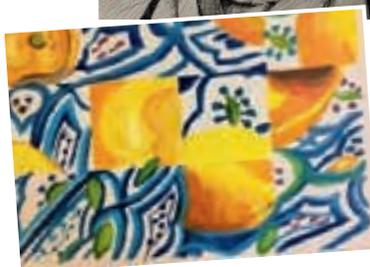
Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais

Marylène de CARVILLE - 06.70.30.67.97

Paméla HAMON - 06.74.66.73.15

Centre culturel rue Anne de Bretagne à Louvigné de bais.

Les cours et les stages sont assurés par Stéphanie Galodé, professeure d'arts appliqués et animatrice expérimentée diplômée en arts plastiques



Cabarets du Cœur

La grande lessive que nous avons organisée à l'occasion des vœux du maire a permis de découvrir des talents cachés et des oeuvres de belle qualité ! En effet plus de 100 réalisations ont été exposées.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé.

Nous pensons renouveler cette expérience en 2018, en espérant encore plus de participants. Le thème sera communiqué ultérieurement.

Le samedi 11 mars, nous avons chanté en première partie de la soirée théâtre organisée par le Club. Tout s'est bien déroulé et nous avons été très applaudis.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour plus de renseignements :
Mme Moreau-David Chantal n°
tél : 02.99.49.10.01 ou Mme Taburet
Maryvonne, n° tél : 02.99.49.01.76.



La vigne au Loup

L'année 2017 a débuté par une participation artistique des jeunes comédiens de « la Vigne au Loup » lors de la cérémonie des vœux. Quelques élèves comédiens accompagnés de quelques élèves danseurs ont joué et dansé sur la chanson à texte de Grand Corps Malade : « le banc » sous la direction de Patricia Pierre et Aurélien Mangata qui ont mis leur talent en commun pour mettre en scène cette chanson à texte.



Un extrait du texte de chanson de Grand Corps Malade

Être assis sur un banc au beau milieu du décor
C'est être au cœur de la vie, mais surtout être en dehors
C'est de cette cachette ouverte que j'observe mon petit monde
Laisant agir à découvert la nonchalance qui m'inonde
Je n'sais pas depuis combien de temps je suis assis sur ce banc
Je regarde les gens pressés, et puis ceux qui font semblant
Face à cette scène de théâtre, je n'peux plus m'arrêter
Je savoure l'espèce humaine dans son immense variété
J'aime les vieux, les gros, les moches, les grandes gueules et les discrets
Les vénères, les beaux gosses, les précis et les distraits...

Préparation des prochains spectacles théâtraux

Les vingt élèves comédiens sont actuellement en train de préparer les spectacles théâtraux de fin de saison qui auront lieu les 9 et 10 juin prochain.

Les quinze élèves du cours du mardi soir (les 8 à 11 ans) seront sur scène le 9 juin et joueront « Drôle de machine ».



Les cinq élèves du cours du mercredi (les 13-15 ans) seront scène le samedi 10 juin et joueront une pièce intitulée « La mallette »



L'assemblée générale

Elle a eu lieu le 10 février dernier. Un compte-rendu moral et financier a été présenté et validé par les quelques familles présentes.

Voici la composition des membres du bureau :

Présidente : Stéphanie Barbey
Trésorière : Marie Christine Gérard
Secrétaire : Laurence Loison
Membre : Paul Renault

Nous remercions chaleureusement Marie Laure Lambert qui durant sept ans a assuré la mission de trésorière.

La Citation du semestre : « La culture est une nourriture de l'esprit dont le corps ne peut se passer » de Patriciariste

Mots des enfants : Que t'apporte le théâtre ?

« Le théâtre me sert à mieux m'exprimer »

« Je trouve ça bien, ça me permet de déstresser »

« J'aime mieux être sur scène, je m'ennuie à regarder les autres »

« Je trouve bien de jouer devant tout le monde, ça me rend moins timide »

« J'ai fait du théâtre à l'école alors j'ai voulu continuer »

« J'aime bien parce qu'on apprend des textes »

« A me faire de nouveaux amis »

Le 17 septembre prochain, une journée « chemins en fête » aura lieu le long de nos chemins de randonnée. Toutes les associations sont invitées à s'investir dans une animation. Patricia Pierre songe déjà à celle qu'elle veut mettre en place ... Surprise ... Surprise ...

Venez donc nombreux pour découvrir celle-ci le jour « J »

En attendant, l'association vous souhaite un doux printemps ensoleillé, artistique et politique.



Dynamic Gym



La saison de gym a repris le jeudi 08 septembre avec notre nouveau partenaire, l'association « Pèle Mêle Sports et Loisirs » de La Guerche de Bretagne. Les séances variées et dynamiques de Nicolas et Thomas sont très appréciées par toutes nos adhérentes.

Nouveaux horaires des cours qui ont lieu à la salle polyvalente (toutes les semaines, hors vacances • Jeudi de 18h30 à 19h30 - Gym

- Jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- Samedi de 09h15 à 10h15-Gym

Le coût de l'adhésion annuelle, qui restera inchangé en septembre 2017 :

- 70 € pour 1 cours/semaine
- 100 € pour 2 cours/semaine

Pour la découverte de notre activité, vous avez droit à deux cours gratuits. Les inscriptions sont possibles en cours d'année (Les tarifs sont alors adaptés).

Alors pour vous maintenir en forme, en bonne santé, et partager un moment convivialité, venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement :

marie-christine.louin@orange.fr ou 06 77 23 41 33



STEP



CARDIO ETIREMENTS

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

**ABDOS FESSIERS
BICEPS TRICEPS**

Playmo Aventures 35

Bonjour à Tous,

Petit retour sur la seconde exposition de playmobil organisée par Playmo-Aventures-35

Nous sommes très heureux de cette édition. Nous avons accueilli plus de 1800 personnes pendant ces deux jours. Les ventes de Sandwichs, Crêpes et Gâteaux ont été une grande réussite. Au moment de

la fermeture le dimanche, il restait seulement 2 parts....

Merci à tous les membres de l'association Playmo Aventures 35 mais aussi aux membres de Je TEDuques 35 pour leur implication dans cette grande aventure.

Je remercie aussi tous ceux qui ont fait des crêpes et gâteaux, Mr Poirier pour le camion qui a permis le transport des tables et chaises prêtées par Inter-Anim, ma collègue de travail pour le prêt du grand Playmobil Pirate qui a fait beaucoup d'heureux, à l'association Playmobreizh présente pour

cette édition qui nous a prêté les Playmobils 123, aux vendeurs et aux membres de ma famille qui sont venus 2 jours de suite donner un coup de main et surtout merci à tous les visiteurs, petits et grands.

Rendez-vous pour la 3ème édition exposition - ventes qui aura lieu le 21 et 22 octobre 2017.

N'oubliez pas vos appareils photos pour avoir des souvenirs. Et si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas.

Site : www.playmo-aventures-35.fr
Jérôme Bouvier,
Président de Playmo-Aventures-35



La Chasse

Dégâts cultures.

Chaque année après les semis de maïs, certaines parcelles sont attaquées par les corneilles.

En cas de dégâts, vous pouvez appeler Daniel Pihourd au n° 06 22 56 14 47

Comptage nocturne.

Le comptage nocturne sur la commune a lieu tous les 2 ans. Ce qui permet de déterminer si certaines populations sont en augmentation ou en diminution. Au mois de février, nous avons compté sur un circuit de 19 kms :

- 75 lièvres (en augmentation)
- 10 lapins (en diminution)
- 6 chevreuils (qui reste stable)
- 10 renards (qui reste stable)



Louvigné de Bais Volley-ball



La saison se termine très prochainement et c'est avec beaucoup de fierté que nous tirons ce premier bilan.

Au niveau sportif, notre équipe benjamin 2^e année, qui évolue au plus haut niveau départemental, termine 1^{ère} de son groupe et se qualifie pour la finale départementale du 6 mai.

Notre équipe benjamine mixte 1^{ère} année quant à elle, se classe actuellement à la seconde place de son groupe et clôture cette saison avec une belle série de victoires.

Notre équipe cadette se fait sortir aux portes des phases finales de la coupe de Bretagne.

Au niveau sportif, Manon LOUES-SARD (n°8) fera partie de l'équipe 2 de Bretagne aux championnats de France à TOURCOING du 25 au 28 mai prochain. Cette compétition, les « volleyades » est le rassemblement de la future élite nationale regroupant les 250 meilleurs espoirs Français de moins de 15 ans. Nous lui souhaitons de vivre une belle compétition. Tout le club sera derrière elle, en espérant qu'elle fera profiter ses coéquipières de cette expérience.

Un bilan sportif jeune très positif qui nous promet encore de belles années.

Une association, c'est aussi des moments de convivialité qui construisent un groupe, une équipe, une famille. Nous avons fait le choix de partager un moment avec nos amis du Rennes Volley 35 lors de leur match contre Strasbourg. Cent personnes se sont déplacées en car pour les supporter, ce fût sans nul doute une très belle réussite qui fût en plus remarquée et mis en valeur sur la page du club Rennais.



N'oublions pas non plus le tournoi de Noël qui pour sa 1^{ère} édition a très bien fonctionné.

Il est déjà temps de préparer la saison suivante, alors n'hésitez pas à nous envoyer vos demandes, pour que nous puissions prendre en compte le plus possible vos attentes même si le plus important reste « le plaisir de jouer ».

A bientôt
Damien

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, PROPOSITIONS

<http://louvignedebaisvoll.wixsite.com/ldbvb>

Permanence : le samedi matin de 10h30 à 12h00 (sauf vacances scolaires)

louvignedebais.volleball@gmail.com
Tél : 06 47 00 04 60 (Damien Richard, président du club)

